

INSCRIPTIONS JUILLET 2019

ATTENTION

Les inscriptions seront prises en compte seulement si la famille est à jour de ses règlements.

POUR TOUS LES COSTELLOIS

VENDREDI 14 JUIN DE 8H30 À 18H30

POUR LES NON COSTELLOIS HABITUÉS

(Venus depuis septembre 2018)

LUNDI 17 JUIN DE 8H30 À 18H30

- Pour les Costellois et les non Costellois habitués, munissez-vous de :
- La fiche d'inscription remplie
 - Un mode de règlement (chèque bancaire, espèces, chèques vacances, CESU (enfant - 6 ans))

POUR LES NOUVELLES FAMILLES

MARDI 18 JUIN 8H30 À 12H00 ET 14H00 À 18H30

- Munissez-vous de :
- L'avis d'imposition 2018 (calculé sur les revenus 2017)
 - Votre numéro d'allocataire CAF
 - Les fiches de renseignements dûment remplies, (à récupérer à l'avance au Centre social)
 - La fiche d'inscription
 - Un mode de règlement (chèque bancaire, espèces, chèques vacances, CESU (enfant - 6 ans))

80 % du montant de la facture est payable le jour de l'inscription